



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat Général MAPS Administrations Centrales et International 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 Dossier suivi par : Jean Poitou Duplessy 01 49 55 49 93 jean.poitou-duplessy@agriculture.gouv.fr Réf. 2013mob25	NOTE DE SERVICE SG/MAPS/N2013-0171 Date: 18 septembre 2013
---	---

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexes : 1

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire
et de la Forêt

à tous les agents

OBJET : un appel à candidatures : 1 poste en administration centrale (DGER)

MOTS CLÉS : mouvement, affectation, mobilité, affectation,

DESTINATAIRES	
Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements publics	Pour information :

Ouverture du poste suivant :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI)
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
Faisant fonctions de Sous-directeur(rice)
Poste n° 09 349 - A - vacant

Personnes à contacter :

Mme Mireille RIOU-CANALS, directrice générale - Tel : 01 49 55 42 40

Mme Valérie BADUEL, adjointe à la directrice générale et cheffe de service - Tel : 01 49 55 59 44

Le Sous-directeur mobilité, emplois, carrières
Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
1ter, avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP
Faisant fonctions de Sous-directeur(rice)

N° du poste : 09 349	
Catégorie : A	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 4	
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Au sein du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche a pour mission principale l'exercice de la tutelle sur les établissements publics d'enseignement supérieur agricole et des attributions du ministère chargé de l'agriculture à l'égard des établissements d'enseignement supérieur privés sous contrat.</p> <p>A cette fin, elle est notamment chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De veiller, par la coordination et l'orientation des activités des établissements d'enseignement supérieur agricole à leur contribution aux politiques portées par le ministère chargé de l'agriculture, en cohérence avec les priorités nationales, européennes et internationales en matière d'enseignement supérieur et de recherche ; dans ce cadre, elle veille particulièrement aux conditions d'insertion de ces établissements dans les politiques de site ; - de préparer et mettre en œuvre la politique de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur ; - d'assurer la gestion des crédits de l'action 1, Enseignement supérieur, du programme 142 Enseignement supérieur et recherche agricole de la Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur ; - de conduire les politiques relatives à l'ensemble des formations de l'enseignement agricole postérieures au baccalauréat, en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de veiller à leur cohérence dans une perspective nationale, européenne et internationale ; - de coordonner la définition et l'actualisation des référentiels conduisant aux diplômes ; - d'animer les missions de recherche des établissements et des pôles de compétences ; - de préparer et suivre les évaluations en relation avec l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ; - de la préparation et du suivi de la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives au statut des établissements publics d'enseignement supérieur agricole, au recrutement des étudiants dans ces établissements publics ; - de participer à la préparation des textes statutaires des personnels ; <p>La sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> — le bureau des pôles de compétences et de la recherche ; — le bureau des formations de l'enseignement supérieur ; — le bureau des établissements et des contrats.
Objectifs du poste	Le sous-directeur organise et anime la sous-direction pour atteindre les objectifs fixés par la direction.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Le sous-directeur participe aux travaux de conception et de production dans tous les domaines d'activité de la sous-direction. Il assure le management de la sous-direction et organise les synergies et complémentarités dans l'action des bureaux.
Champ relationnel du poste	Etablissements d'enseignement agricole assurant des formations post-baccalauréat Acteurs institutionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche : MESR, autres ministères assurant la tutelle d'établissements d'enseignement supérieur, Ministère du Budget, AERES... Services de la DGER Inspection de l'enseignement agricole, CGAAER, Secrétariat général, autres directions du MAAF, Cabinets des Ministres

Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
Personnes à contacter	<p>- Mireille ERPOTIE, CA NAIS, direction générale Tel : 01 49 55 43 40 Code de crédits public et camps@agriculture.gouv.fr</p> <p>- Valérie BADAUEL, directrice générale et chef de service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Tél : 01 49 55 59 44 Courriel : valerie.baduel@agriculture.gouv.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement et animation d'équipes • Ecoute, et chef de service de